



ORIENTATION[®]

LEADER DU BILAN DE COMPÉTENCES

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

2023



PRÉREQUIS

L'accompagnement post recevabilité à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) s'adresse donc aux personnes présentant au moins une année d'expérience professionnelle à temps complet dans un domaine donné.

Une bonne compréhension de la langue française et une capacité à rédiger dans cette langue sont également nécessaires.

L'ACCOMPAGNEMENT POST RECEVABILITÉ À LA VAE

Il vise à développer la capacité à formaliser par écrit et à présenter à l'oral les compétences acquises au cours de son expérience professionnelle et/ou personnelle par rapport au référentiel d'un titre, d'un diplôme professionnel ou d'un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) vise en outre à développer chez le(a) bénéficiaire de l'action de formation :

- Sa capacité à analyser ses compétences acquises au travers de son expérience professionnelle et/ou personnelle. À formaliser par écrit ses compétences et à apporter les preuves de leur maîtrise par des éléments factuels.
- À mettre en avant les compétences acquises et maîtrisées et s'affirmer dans sa pratique professionnelle.
- L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) permet en outre de renforcer plusieurs soft skills parmi lesquelles l'aptitude à communiquer à l'écrit et à l'oral.

OBJECTIFS

La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) est une voie d'accès aux diplômes sans passer par les bancs de l'école.

Elle permet à toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, engagée dans la vie active depuis au moins 1 an, de voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par un titre et/ou bénévoles, un diplôme ou un certificat de qualification enregistré préalablement au RNCP.

Les objectifs de la formation :

"Réussir sa V.A.E – Accompagnement post recevabilité"

Apporter au (à la) bénéficiaire une aide méthodologique à la description des activités et des expériences pour préparer son dossier V.A.E. de certification

Accompagner le(a) bénéficiaire dans la préparation de l'entretien avec le jury en l'aidant à optimiser sa communication orale.

L'objectif final de la formation est de permettre au (à la) bénéficiaire d'obtenir totalement (ou à défaut partiellement) le titre, le diplôme ou le certificat de qualification visé.

Durée de la formation

- Pour une formule essentiel  2 mois , soit 16 heures de formations dont 10 heures d'entretien personnalisé
- Pour une formule classique  4 mois , soit 24 heures de formations dont 16 heures d'entretien personnalisé

MÉTHODES MOBILISÉES



L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) est réalisé par un(e) consultant(e) formateur/trice en évolution professionnelle formé(e) à la méthode MJ consulting.

Il est totalement individualisé. Les séances se déroulent sous la forme d'entretiens personnalisés.



Durant ces entretiens, le (la) formateur(trice) apporte son expertise technique, sa capacité à formaliser et à analyser les expériences personnelles et professionnelles du (de la) bénéficiaire au regard du référentiel, du titre, du diplôme ou de la certification visée.



Concernant la préparation de la présentation orale devant le jury d'examen, le (la) formateur (trice) peut être amené(e) à proposer des mises en situation pour familiariser le(a) candidat(e) avec cet exercice de communication.

L'accompagnement à la VAE s'effectue pas à pas , au rythme du candidat

2 PHASES



Phase 1

1er diagnostic

Étude de faisabilité du dossier

L'analyse du référentiel de compétences du diplôme

Discussion avec le candidat sur ses compétences et l'expérience qu'il a acquit



Phase 2

Recevabilité du dossier et accompagnement

Mise en place d'un rétro planning et d'un plan adapté au candidat : l'accompagnement s'effectuera par étape, au rythme de chacun

Un training de communication pour préparer l'entretien avec le jury

Préparation du dossier

Préparation au passage oral devant le jury : création du support

SE PRÉPARER POUR RÉUSSIR SA V.A.E

Cette organisation est présentée à titre indicatif. L'organisation des séances pourra être modifiée en fonction des attentes et besoins émis par le bénéficiaire. Les consultants se réservent le droit de réaliser un bilan sur-mesure.

Étape 1 : Rédiger son historique professionnel

➤ Formule "essentiel"

Étape 2 : Décrire ses activités phares

➤ Formule "essentiel"

Étape 3 : Analyser le référentiel du diplôme

➤ Formule "essentiel"

Étape 4 : Rapprocher ses expériences professionnelles du diplôme

➤ Cette étape comprend l'accompagnement à la rédaction du dossier écrit

Étape 5 : Préparer l'entretien de validation

➤ Formule "classique"

➤ Formule "classique"

PROFIL EN SITUATION DE HANDICAP

Accès PMR

Handicap visuel et auditif : Adaptation des moyens pédagogiques grâce à un réseau de partenaires spécialisés

Autre handicap : prendre contact avec nous

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

- Toute personne se posant des questions sur sa situation professionnelle
- Toute personne souhaitant entamer un processus de reconversion professionnelle

Modalités et délais d'accès

Entretien préalable sur RDV (gratuit)

Transmission d'un devis

Délai minimum de rétractation de 14 jours après signature du devis

L'accompagnement à distance en fonction de votre localisation

Mise en place d'un calendrier d'accompagnement

Financement :

Éligible au CPF

Financement sur fonds
propres

Financé par l'employeur

Prix

- 2050€ TTC

Durée

Deux formules

- 16h d'accompagnement
- 24h d'accompagnement

NOUS CONTACTER



» Par mail

contact@mj-consulting.fr

» Nos réseaux sociaux



MJ CONSULTING France

» Par téléphone

06 80 22 47 07

» Sur notre site web

Formulaire de contact sur
<https://www.mj-consulting.fr/contact>

» Siège social

17 rue de sancey
89100 Sens
<https://www.mj-consulting.fr>

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE FUTUR